



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. le *ministre* SALE propose la première lecture du projet de loi 27 — *Loi sur le recouvrement du montant des dommages et du coût des soins de santé imputables au tabac/The Tobacco Damages and Health Care Costs Recovery Act* — dont l'objet a été indiqué.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager de chercher des explications sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas essayé de résoudre le problème du Fonds Crocus en 2001 et d'exhorter le premier ministre et son gouvernement à coopérer pour que la lumière soit faite sur ces événements. (H. Gill, W. Gill, B. Anderson et autres)

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage d'allouer les ressources nécessaires à l'amélioration de la sécurité des conducteurs et des véhicules sur la route n<sup>o</sup> 10 et qu'il envisage d'y faire effectuer des travaux d'amélioration. (J. Ménard, F. Scott, B. Johnson et autres)

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre et le ministre de la Santé envisagent de mettre à la disposition de CancerCare Manitoba les fonds nécessaires afin qu'elle puisse offrir des soins de santé d'avant-garde aux patients comme le font les autres provinces et qu'ils envisagent d'accélérer le processus qui permet l'approbation de nouveaux médicaments pour le traitement du cancer afin de permettre à davantage de Manitobains d'être traités de la manière la plus efficace possible. (D. Fodchuk, N. Ziegler, D. Vukosav et autres)

---

Après la période des questions orales, M. LAMOUREUX invoque le *Règlement* au sujet de la longueur des réponses données par le premier ministre.

M. DERKACH et M. le *premier ministre* DOER interviennent sur le rappel au *Règlement*.

Le président déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

M. LAMOUREUX fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

**POUR**

AGLUGUB  
ALLAN  
ALTEMEYER  
ASHTON  
BJORNSON  
BRICK  
DEWAR  
DOER  
IRVIN-ROSS  
JHA  
KORZENIOWSKI  
LEMIEUX  
MACKINTOSH  
MALOWAY  
MARTINDALE

MCGIFFORD  
MELNICK  
NEVAKSHONOFF  
OSWALD  
ROBINSON  
RONDEAU  
SALE  
SANTOS  
SCHELLENBERG  
SELINGER  
SMITH  
STRUTHERS  
SWAN  
WOWCHUK..... 29

**CONTRE**

CULLEN  
DERKACH  
DRIEDGER  
DYCK  
EICHLER  
FAURSCHOU  
GERRARD  
GOERTZEN

HAWRANIK  
LAMOUREUX  
MAGUIRE  
MITCHELSON  
PENNER  
REIMER  
STEFANSON  
TAILLIEU..... 16

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>mes</sup> KORZENIOWSKI, DRIEDGER et BRICK ainsi que MM. MAGUIRE et NEVAKSHONOFF font des déclarations de député.

Pendant la période réservée aux déclarations de député, M. LAMOUREUX invoque le *Règlement* au sujet de la motion d'ajournement proposée par la députée de Charleswood pendant sa déclaration et demande la tenue d'un vote.

Le président déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

M. LAMOUREUX fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

**POUR**

AGLUGUB  
ALLAN  
ALTEMEYER  
BJORNSON  
BRICK  
DEWAR  
DOER  
IRVIN-ROSS  
JHA  
KORZENIOWSKI  
LEMIEUX  
MACKINTOSH  
MALOWAY  
MARTINDALE

MCGIFFORD  
MELNICK  
NEVAKSHONOFF  
ROBINSON  
RONDEAU  
SALE  
SANTOS  
SCHELLENBERG  
SELINGER  
SMITH  
STRUTHERS  
SWAN  
WOWCHUK..... 27

**CONTRE**

CULLEN  
DRIEDGER  
DYCK  
EICHLER  
FAURSCHOU  
GERRARD  
GOERTZEN  
HAWRANIK

LAMOUREUX  
MAGUIRE  
MITCHELSON  
PENNER  
REIMER  
ROWAT  
STEFANSON  
TAILLIEU..... 16

---

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes